SENS

PRÉFET
DE L'YONNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sens, le 26 septembre 2026

Pôle Famille et Cohésion Sociale
Direction Ingénierie Territoriale
Service Politique de la Ville
Référence : PAC/CG/ST/RS/ 20260926
Affaire suivie par : Rania SOUDAIN
Tél : 03.86.66.66.12
r.soudain@grand-senonais.fr

Objet : Lancement de l'appel à projets 2027 du contrat de ville du Sénonais « Engagements Quartiers 2030 »

Madame, Monsieur,

La Politique de la Ville, coordonnée à l'échelle nationale par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), a pour objectif la réduction des inégalités entre les territoires en mobilisant des crédits spécifiques au bénéfice des habitants des quartiers les plus fragiles, en complément des crédits du droit commun.

C'est le contrat de ville qui en constitue le cadre de référence pour sa mise en œuvre et notamment par le biais de l'appel à projets annuel qui permet de faire émerger et soutenir les initiatives en faveur des habitants des quartiers prioritaires des Chaillots et des Arènes-Champs Plaisants.

Nous avons l'honneur de vous annoncer le lancement de l'appel à projets pour la programmation 2027.

Les actions financées devront s'inscrire dans les priorités ciblées par l'État et répondre aux enjeux locaux identifiés par notre collectivité sur la base de la concertation citoyenne menée sur notre territoire.

Le dépôt des demandes de subventions sur la plateforme DAUPHIN peut être effectué du 15 octobre au 31 décembre 2026, délai de rigueur.

Vous trouverez ci-joint la lettre de cadrage de Monsieur le Préfet de l'Yonne ainsi que tous les documents afférents à cet appel à projets.

Nos services respectifs se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Sous-Préfète de Sens

Carole DABRIGEON

Le Maire de Sens et
Président de la Communauté d'agglomération
du Grand Sénonais,

VILLE de SENS YONNE

Paul-Antoine de CARVILLE

Hôtel de Ville
100 rue de la République
CS 70809 - 89108 Sens cedex
courrier@mairie-sens.fr
Tél. 03.86.95.67.00
www.ville-sens.fr

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire de Sens